



L'essentiel



du mercredi 23 mars 2016 - de la part de Stéphane Le Foll

ATTENTATS BRUXELLES – SECURITE (cf. *Essentiel* et *Essentiel urgent* du 22/03/16)

Le Premier ministre s'est rendu en Belgique ce mardi pour témoigner de la solidarité de la France à l'égard de la Belgique. Selon le dernier bilan officiel, les attentats ont fait au total 31 morts et 270 blessés. 10 Français sont blessés, dont 4 gravement : l'ambassade de France à Bruxelles et le centre de crise à Paris sont en contact étroit avec leurs familles et leurs proches. Face à la menace terroriste, il ne s'agit pas de donner des leçons aux Belges, car la responsabilité est commune : les services de renseignement, les enquêteurs, les magistrats, français et belges travaillent en étroite coopération. Ainsi à ce jour, plus d'une trentaine de personnes ont été identifiées comme liées aux attentats de Paris, 11 sont décédées, 12 sont sous les verrous et d'autres sont encore recherchées. Concernant les condamnations pénales pour les auteurs d'actes terroristes, il faut sans doute que celles-ci soient encore plus lourdes : le gouvernement n'a aucun problème à examiner toutes les mesures qui soient efficaces, dans le cadre de notre Etat de droit. Nous n'entendons pas céder à la panique et l'Euro 2016 se tiendra : l'annuler serait une défaite, la France a fait la démonstration lors de la COP 21 qu'elle pouvait accueillir de grandes manifestations, le gouvernement et les organisateurs font en sorte que celle-ci puisse se tenir dans les meilleures conditions.

Après les terribles attentats qui ont touché Bruxelles, le gouvernement est en relation constante avec les autorités belges pour leur apporter tout le soutien dont elles auraient besoin dans ces circonstances dramatiques. La France a pu à plusieurs reprises exprimer son entière solidarité avec le peuple belge.

Selon le dernier bilan officiel des autorités belges, les attentats perpétrés mardi matin ont fait au total 31 morts et 270 blessés. 10 Français sont blessés, dont 4 gravement. Toutes les victimes françaises ont été prises en charge par les services de santé belges que nous remercions pour leur réactivité et leur efficacité. L'ambassade de France à Bruxelles et le centre de crise et de soutien à Paris sont en contact étroit avec leurs familles et leurs proches, pour les soutenir et les accompagner dans ces moments difficiles. 1 350 appels ont été reçus à la cellule de crise depuis hier.

Français et Belges, « nous sommes frères, cousins, nous aimons nous titiller, mais nous sommes unis face à l'épreuve » (PM, 23/03/16) :

- **Le Premier ministre, s'est rendu en Belgique ce mercredi** pour y rencontrer le Premier ministre Charles Michel et lui faire part de la solidarité du gouvernement français ;
- **Il a observé une minute de recueillement** avec son homologue belge, le couple royal belge, Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, et le Collège des commissaires de la Commission européen, au siège de la Commission, au cœur du quartier européen ;
- **Il a enfin déposé une gerbe** devant la station métro Maelbeek en compagnie Jean-Claude Juncker, Charles Michel, et la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

La France « n'a jamais ressenti la moindre naïveté et le moindre angélisme de nos amis belges » face à la menace terroriste. Il ne s'agit « pas [de] donner des leçons aux Belges », car la responsabilité est commune (PM, 23/03/16). La France a « aussi des quartiers sous l'emprise des trafics de drogue et de salafistes ». « On a fermé les yeux, partout en Europe et aussi en France, sur la progression des idées extrémistes du salafisme dans des quartiers qui à travers du mélange de trafics de drogues et d'islamisme radical ont perverti [...] une partie de la jeunesse ». Face à la menace terroriste dont on mesure aujourd'hui « l'ampleur et la diffusion », « il faut tourner la page de l'angélisme et d'une forme d'insouciance ».

Face à ces menaces, nous devons répondre avec force :

- **« A ce jour, plus d'une trentaine de personnes ont été identifiées comme liées aux attentats de Paris. 11 sont décédées, 12 sont sous les verrous, d'autres sont recherchées ».**

- « **Certaines figuraient-elles parmi les attentats de Bruxelles ? Nous le verrons. L'enquête en fera la démonstration.** Laissons [...] les services de police judiciaire et la justice faire toute la lumière sur ce qui s'est passé » ;
- **Ces identifications sont notamment le fruit « de la coopération entre les autorités françaises et belges »,** on l'a vu à travers la capture de Salah Abdeslam. « Elle sera poursuivie et amplifiée à n'en pas douter » (PM, 23/03/16) ;
- « **C'est le même combat qui se mène ici [en France] ou en Irak contre le même ennemi qui est Daech** » (J-Y. Le Drian, 23/03/16) ;
- **L'armée mobilise 7 000 à 10 000 hommes** en permanence sur le territoire national (opération Sentinelle). « Ce sont aujourd'hui **5 000 policiers et gendarmes** qui sont responsables du contrôle aux frontières » depuis le 13 novembre. « Ce sont 42 points de passages contrôlés en permanence, 24/24h [...] sur 220 points de passages au global, les autres étant contrôlés de façon plus aléatoires » (B. Cazeneuve, 23/03/16) ;
- « **La France n'a jamais fait le choix de la guerre, la guerre s'est imposée à elle,** par la violence inouïe de ceux qui nous frappent, et qui ne reculent devant rien » (PM, 23/03/16).

S'agissant des condamnations pénales pour les auteurs d'actes terroristes, « il faut sans doute que [celles-ci] soient encore plus lourdes ». Le gouvernement est « prêt à examiner avec le Parlement, avec la majorité, l'opposition, et le garde des Sceaux [...] un certain nombre de dispositifs ». Car « agir contre le terrorisme c'est agir sur tous les paramètres, le paramètre policier, celui de la justice pour la condamnation, mais aussi des actes symboliques » (PM, 23/03/16).

Enfin, face au haut niveau de menace auquel nous sommes confrontés, il faut rester serein et déterminé : annuler l'Euro 2016 de football (10 juin-10 juillet) en France, « serait une défaite. Ça serait donner une victoire aux terroristes. Il faut ces manifestations sportives. La condition, c'est qu'elles puissent se tenir dans les meilleures conditions » :

- **La France a fait la « démonstration » lors de la COP 21 qu'elle pouvait « accueillir de grandes manifestations ».** « Et nous allons continuer à faire cette démonstration » (PM, 23/03/16) ;
- **Le gouvernement « le répète depuis plusieurs mois, la menace terroriste a été intégrée [aux] réflexions depuis le début »** et des mesures ont été adoptées à ce sujet hier lors de la réunion du comité de pilotage sur la sécurité (T. Braillard, 23/03/16).

LOI TRAVAIL - FAIT RELIGIEUX DANS L'ENTREPRISE

Le projet de loi ne vise à aucun moment à encourager l'expression religieuse dans les entreprises. Il s'agit au contraire d'encadrer de manière très claire ce qu'il est possible de faire. « [L]a loi n'apporte aucun changement [...] par rapport au droit actuel ». Elle redonne de la visibilité aux solutions apportées par la jurisprudence pour éviter les difficultés que nous avons rencontrées dans l'affaire babyloup notamment et pour éviter les situations auxquelles sont confrontés des entreprises sans savoir quelles réponses apporter. « Comme l'intégralité de la loi, [ce principe] fera l'objet d'un débat parlementaire » qui pourra améliorer le texte. Si la formulation actuelle suscite des incompréhensions, elle pourra bien évidemment évoluer. (M. El Khomri, 17/03/16)

PRIX DES MEDICAMENTS – REGULATION MONDIALE

Le président de la République a affirmé sa volonté « d'agir au plan international » en faveur de la régulation du prix des médicaments, lors du G7 en juin au Japon puis au G20 en septembre en Chine. « L'idée est de pouvoir lutter contre l'inflation des prix des médicaments et de permettre qu'il y ait une régulation au plan international pour que nous puissions assurer l'accès aux soins et faire en sorte que chacun puisse bénéficier des médicaments, y compris des thérapeutiques les plus coûteuses ». « On doit réguler les prix et en même temps permettre que chacun puisse y accéder en discutant avec l'industrie pharmaceutique, les associations et les acteurs de la santé », « pour que les personnes malades puissent être traitées avec dignité et aussi espoir ». « Dans une démocratie, il ne peut pas être dit à une personne, quels que soit son niveau de revenu, ses origines, son parcours : vous ne pouvez pas être soignée et guérie parce que c'est trop cher. Nous devons agir au plan international et c'est ce que nous allons faire » (PR, 23/03/16).

